

# MAIRIE de FRANCLENS

HAUTE-SAVOIE



[www.franclens.fr](http://www.franclens.fr)

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 mars 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : **09 mars 2021**

**PRESENTS** : MM. MAGNIN Jean-Louis, ROLLIER Alain, SOGNO Jean, LAVILLE Léon, Mme SAUVOUREL Véronique, MM BETRIX Jean-Luc, FLACHERON Franck, MESSIER Jean-Charles, DEPIGNY Adrien, Mmes ALBERT Emilie, PIROUX Corinne, LEHUÉDÉ Chrystèle, BODENON Audrey.

### **ABSENTS** excusés :

M. DROUET Julien donne procuration à M. MAGNIN Jean-Louis

M. CINQUIN Jean-Marc donne procuration à M. ROLLIER Alain

**Secrétaire élu** : M. ROLLIER Alain

### **1-APPROBATION DERNIER COMPTE-RENDU**

Le compte-rendu de la réunion du 16 février 2021 est adopté à l'unanimité.

### **2- TRAVAUX SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC (DELIBERATION N°2021-05)**

Le Maire rappelle que lors de la réunion du 16 février dernier, le Conseil a décidé de reporter l'opération de rénovation du réseau d'éclairage public en 2022 en présentant un dossier plus conséquent au vu du coût inférieur aux attentes. Le Maire informe avoir pris contact avec la société Energie et Services de Seyssel et que M. GLAREY lui a demandé de valider le devis dès à présent afin de pouvoir prétendre à la subvention dans les temps. Il propose donc au conseil d'engager les démarches.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**ACCEPTE** l'offre présentée par Energie et Services de Seyssel pour un montant de 13 355.83 HT avec possibilité de subvention de 30 % du montant total, soit 4 006.75 € HT.

**DEMANDE** au Maire d'engager les démarches auprès d'Energie et Services de Seyssel, notamment la demande de subvention, et de solliciter la société pour un devis complémentaire.

### **3-COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2020**

**(DELIBERATIONS N° 2021-06 ET 2021-07)**

Le Conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2020 sous la présidence de M. Alain ROLLIER, premier adjoint au Maire, et vote le compte de gestion de Mme Christelle CARLIER, Trésorière à Rumilly.

Les comptes administratifs se résument ainsi :

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL :**

	SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
<i>Résultat reporté 2019</i>	-	159 000.00 €	-	33 155.48 €	-	192 155.48 €
<i>Opérations exercice</i>	787 853.95 €	1 061 492.96 €	459 079.71 €	314 445.67 €	1 246 933.66 €	1 375 938.63 €
<i>Totaux</i>	787 853.95 €	1 220 492.96 €	459 079.71 €	347 601.15 €	1 246 933.66 €	1 568 094.11 €
<b><i>Résultats clôture</i></b>	-	<b>432 639.01 €</b>	<b>111 478.56 €</b>	-	-	<b>321 160.45 €</b>
<i>Reste à réaliser</i>			7 937.37 €			
<i>Totaux cumulés</i>	787 853.95 €	1 220 492.96 €	467 017.08 €	347 601.15 €	1 254 871.03 €	1 568 094.11 €
<b><i>Résultats Définitifs</i></b>		<b>432 639.01 €</b>	<b>119 415.93 €</b>			<b>313 223.08 €</b>

**COMPTE ANNEXE POUR EAU**

	SECTION EXPLOITATION		SECTION INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
<i>Résultat reporté 2019</i>	-	13 636.63 €	-	173 054.13 €	-	186 690.76 €
<i>Opérations exercice</i>	68 186.24€	58 310.99 €	4 156.21 €	15 084.94 €	72 342.45 €	73 395.93 €
<i>Totaux</i>	68 186.24€	71 947.62 €	4 156.21 €	188 139.07 €	72 342.45 €	260 086.69 €
<b><i>Résultats Définitifs</i></b>	-	<b>3 761.38 €</b>	-	<b>183 982.86 €</b>	-	<b>187 744.24 €</b>

**4- AFFECTATION DES SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES  
(DELIBERATION N° 2021-08)**

Le Maire donne la parole à Mme Véronique SAUVOUREL qui présente au conseil la liste des demandes de subventions présentées par les associations et organismes. Elle explique qu'en raison de la crise sanitaire certaines associations rencontrent des difficultés de trésorerie car elles n'ont pas pu organiser des manifestations ou animations génératrices de recettes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** d'allouer les subventions communales pour 9 300 € et demande à inscrire le crédit au budget de l'exercice 2021 selon la répartition mentionnée dans le tableau suivant :

	<b>Nom de l'organisme ou de l'association</b>	<b>Crédits</b>
1	AFLD	300
2	ARAC Anciens combattants de Franclens	300
3	Pompiers	1400
4	Tennis Club Semine	500
5	AICA Semine	300
6	Football Club Semine	1200
7	Art Expo Semine	300
8	AOS	1000
9	FNACA Anciens combattants Semine	150
10	Judo Club Pays de Savoie Seyssel	500
11	Service d'entraide familial	300
12	Tir sportif de la Semine	150
13	Sorgia FM	250
14	ADPCS Protection civile	100
15	Les Amis des Jardins de l'île	100
16	Centre Léon bérard	100
17	Handisport 74	100
18	Arc en Ciel Seyssel	100
19	Ass. De l'Ombre et Lumière	100
20	Alzheimer 74	100
21	Mission Locale 74 (aide aux 16-25ans)	100
22	Trauma crâniens 74 - AFTC 74	100
23	SEPNS Semine	100
24	Graines d'amis	150
25	Pétanque de la semine	150
26	Banque alimentaire 74	100
27	SEPA IMPOSSIBLE	100
28	Loco motive (leucémie cancer enfants)	100
29	Clowns z'hopitaux	100
30	Jeunes Pompiers de Seyssel	300
31	BOULE DE LA SEMINE	150
32	ASSO GESTIONNAIRE CODERPA 74	100
33	APEDYS 2 SAVOIE	100
34	GSCF Pompiers humanitaires	100
35	ALMA 74	100
36	Espaces Femmes	100
	<b>Montant total</b>	<b>9300</b>

#### 5- AFFAIRES FONCIERES

Le Maire donne lecture d'un courrier reçu de la part de Mme Nelly GALETTI pour le compte de la succession de M. Albert DUCHENE. Elle demande validation de l'acquisition par la commune de la parcelle B772 au lieu-dit « Le Champ de la Fumaz », de la régularisation de l'emprise foncière (3m<sup>2</sup>) de la « route de Chez Dérippaz » pour la parcelle B484, et sollicite la commune quant à ces éventuelles intentions par rapport aux parcelles B733 et B754.

Après discussion le Conseil municipal :

**DONNE** un accord de principe pour l'achat de la totalité des parcelles cadastrées B772, B733 et B754 et la régularisation de l'emprise foncière (3m<sup>2</sup>) pour la parcelle B484.

**PROPOSE** le prix de 50 € le m<sup>2</sup>, sous réserve que Mme GALETTI réunisse l'accord de tous les copropriétaires.

#### **6- CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « NATURE & TERROIRS » (DELIBERATION N° 2021-09)**

Le Maire explique au Conseil que depuis 2009 la commune de Francens dispose d'une parcelle au Parc des Jardins de Haute-Savoie à La Balme de Sillingy. Afin de pallier au manque de moyens humains, en 2019 la commune a fait le choix de signer un contrat de partenariat avec l'association Nature et Terroirs pour mettre à disposition un jardinier chargé d'entretenir la parcelle. Ce contrat est aujourd'hui échu. Il donne ensuite la parole à Véronique SAUVOUREL qui présente des photos de la parcelle et des travaux qu'elle a personnellement effectués avec sa famille (rénovation du pylone, pancartes, etc...). Elle indique qu'il n'est pas possible d'en faire plus et propose donc de souscrire à nouveau un contrat avec l'association précédemment citée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, suite au vote intervenu, à la majorité (12 voix pour et 3 abstentions).

**DECIDE** de souscrire un nouveau contrat de partenariat avec l'association NATURE et TERROIRS à la Balme de Sillingy, pour l'entretien de la parcelle dans le Parc des Jardins de la Balme de Sillingy.

**ACCEPTE** les termes du contrat.

**S'ENGAGE** à régler la participation correspondante fixée à 980 € pour la saison 2021.

**DECIDE** de reconduire le contrat pour la saison 2022.

Le Maire remercie Véronique SAUVOUREL pour le travail effectué.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **➤ SUBVENTION ABRI DE TERRASSE – MAIRIE**

Le Maire informe le Conseil de la réception de l'arrêté attributif de subvention par la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'un montant de 20 023 € pour les travaux de « construction d'un abri terrasse avec mise aux normes PMR des toilettes publiques ».

##### **➤ SUBVENTION RENOVATION THERMIQUE DE LA SALLE DES FETES**

Le Maire annonce au Conseil le versement de la 3<sup>ème</sup> tranche de la subvention par le département de Haute-Savoie d'un montant de 50 000 € pour les travaux de « rénovation thermique de la salle des fêtes ».

##### **➤ CEREMONIES 2021**

Le Maire indique au Conseil que cette année c'est au tour de la commune de Francens d'organiser les cérémonies pour les communes de l'ex communauté de communes de la Semine. La première

aura lieu le vendredi 19 mars à 11h00 en comité restreint en raison du contexte sanitaire. A venir ensuite, les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

➤ **SITE INTERNET DE LA MAIRIE**

Véronique SAUVOREL informe que la formation de la commission communication au nouveau site internet a débuté et qu'elle espère une mise en route du site le 1<sup>er</sup> avril prochain. Le Maire la remercie pour son investissement.

➤ **LE PETIT FRANCLINOIS**

Léon LAVILLE indique que le « petit Franclinois » est en cours d'impression.

➤ **CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE**

Jean SOGNO annonce qu'il aura une réunion la semaine prochaine pour le projet d'installation d'une chaudière électrique à l'église.

➤ **FORMATION PIÉGEAGE**

Alain ROLLIER explique qu'il ira en formation piégeage prochainement, accompagné d'un agent technique, auprès de la fédération des chasseurs (74).

➤ **ROND-POINT A L'ENTRÉE DU VILLAGE**

Véronique SAUVOREL informe que la commission environnement/fleurissement a réfléchi à un embellissement du rond-point à l'entrée du village. Le Maire informe que les travaux sont à planifier pour l'automne, à voir avec les services techniques.

➤ **OPERATION « RAPPELLE LE PETIT POUCKET »**

Emilie ALBERT donne lecture d'un mail reçu de la part de la directrice de l'école de Franciens par rapport au défi lancé par « Les ecolocos » en lien avec le Sidéfage, qui consiste à débarrasser nos villages et alentours des déchets sauvages. Elle propose d'organiser une journée d'action en sollicitant la population. Il faudra convenir d'une date, si possible avant le 15 avril.

➤ **PARKING DE L'ÉCOLE**

Alain ROLLIER indique que les services techniques ont dégagé l'accès au parking à l'entrée du village et qu'une signalisation va être mise en place.

*Fin de la séance : 21h00*

**Le secrétaire de séance  
M. Alain ROLLIER**



**DATE D’AFFICHAGE :**

**LE MAIRE,  
M. Jean-Louis MAGNIN**

